



L'an deux mille vingt-quatre et le neuf mars à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 04 mars 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 2
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE
Marc.

Absents : Mrs RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Procurations : RAGUES Christian à PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc
à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 9

Abstention :

Contre :

ACQUISITION D'UNE ÉPAREUSE

Mme le Maire expose :

Des devis ont été demandés à plusieurs fournisseurs pour l'acquisition d'une
épareuse pour l'entretien des voiries communales.

| Vendeur | Marque | largeur de coupe | Commande | Prix Ht |
|---------|-------------------------|------------------|------------|---------|
| CMA | ROUSSEAU TINEA 470 | 100 | électrique | 22500 |
| NOREMAT | Axiona 45 - 50 | 130 | câble | 31810 |
| | Prodigia 45 - M45 - 50 | 130 | électrique | 33310 |
| Cauquil | GRIFFON 1250 avec Pivot | 100 | électrique | 22800 |
| | Griffon 1246 | 100 | électrique | 20850 |
| PONS | MC CONNEL PA 5155 | 120 | électrique | 24800 |

Aussi Mme le maire propose l'acquisition de ce matériel : Entreprise CMA épareuse
ROUSSEAU TINEA 470 pour un montant de **22 500 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et charge
Mme le maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 mars 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

